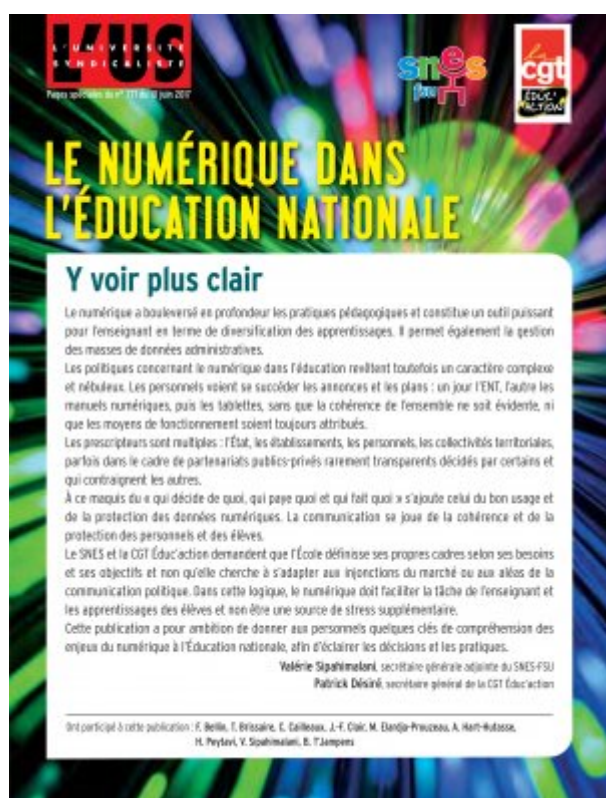




Le numérique dans l'Éducation nationale : y voir plus clair

lundi 12 juin 2017, par [Bariaud](#)



Le numérique a bouleversé en profondeur les pratiques pédagogiques et constitue un outil puissant pour l'enseignant en terme de diversification des apprentissages. Il permet également la gestion des masses de données administratives.

Les politiques concernant le numérique dans l'éducation revêtent toutefois un caractère complexe et nébuleux. Les personnels voient se succéder les annonces et les plans : un jour l'ENT, l'autre les manuels numériques, puis les tablettes, sans que la cohérence de l'ensemble ne soit évidente, ni que les moyens de fonctionnement soient toujours attribués...

Les prescripteurs sont multiples : l'État, les établissements, les personnels, les collectivités territoriales, parfois dans le cadre de partenariats publics-privés rarement transparents décidés par certains et qui contraignent les autres.

À ce maquis du « qui décide de quoi, qui paye quoi et qui fait quoi » s'ajoute celui du bon usage et de la

protection des données numériques. La communication se joue de la cohérence et de la protection des personnels et des élèves.

Le SNES et la CGT Educ'action demandent que l'École définisse ses propres cadres selon ses besoins et ses objectifs et non qu'elle cherche à s'adapter aux injonctions du marché ou aux aléas de la communication politique. Dans cette logique, le numérique doit faciliter la tâche de l'enseignant et les apprentissages des élèves et non être une source de stress supplémentaire.

Cette publication a pour ambition de donner aux personnels quelques clés de compréhension des enjeux du numérique à l'Éducation nationale, afin d'éclairer les décisions et les pratiques.

Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU

Patrick Désiré, secrétaire général de la CGT Educ'action